

Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Subventions
exceptionnelles :
- ACBD Pétanque
- Ecole JUDO

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juillet 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 juillet 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,**

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur les demandes de subvention exceptionnelle de l'association ACBD « pétanque » et de l'école de JUDO BLAINVILLE pour leur participation au titre des championnats de France.

Il est proposé une subvention de 200€ pour l'ACBD pétanque et de 200€ pour l'école de Judo

Après débat, à l'unanimité, 400 € seront versés au profit de « l'ACBD Omnisport » pour le compte de ses deux clubs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Rétrocession du
domaine public Rue
du Château et Meys
Hallats

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juillet 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 juillet 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avait donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Madame le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur la vente à l'euro symbolique hors frais de notaire et de géomètre de la parcelle située au 23 rue du Château selon le plan joint.

De même la vente de la parcelle située rue des Meys Hallats selon le plan joint est proposée dans les mêmes conditions à savoir l'euro symbolique hors frais de notaire et de géomètre.

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal, autorise le Maire :

- à céder les deux parcelles rue du château et rue des Meys-Hallats pour l'euro symbolique hors frais de notaire et de géomètre
- à signer les actes nécessaires à ces cessions

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Ouvertures et
fermetures de
postes

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juillet 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 juillet 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Il est prévu de réorganiser les services scolaires et périscolaires pour permettre de répondre à l'augmentation des effectifs périscolaires au niveau de Macaron et Brimbelle, notamment sur le temps de midi.

- Fermeture de deux postes d'ATSEM Principal 2^{ème} classe 26/35.
Ouverture de deux postes ATSEM Principal 2^{ème} classe 30/35 à compter du 01/09/2012 (8h en plus dont 2h déjà effectives depuis la rentrée scolaire précédente).
- Fermeture d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe 26/35.
Ouverture d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe 30/35 à compter du 01/09/2012 (4h en plus dont 2h déjà effectives depuis la rentrée scolaire précédente).
- Ouverture d'un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à 30/35 à compter du 01/09/2012.
Fermeture d'un poste d'ATSEM Principal 2^{ème} classe 25/35 le 31/10/2012. Ces changements correspondent au remplacement d'un agent qui part en retraite (4h en plus).
- Ouverture d'un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à 30/35 à compter du 01/09/2012. Ce poste correspond à la transformation d'un poste actuellement tenu par un agent en CUI- Ce même poste avait été fermé suite au nécessaire reclassement de la titulaire.
- Fermeture d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe 30/35.
Ouverture d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe 35/35 à compter du 01/09/2012 (5h en plus qui sont déjà effectives depuis mars 2012).

.../...

Il est prévu de poursuivre le développement de l'école de musique municipale.

- Ouverture de 4 postes d'assistant d'enseignement artistique :
 - 1 poste à 2.25/20 spécialité saxophone
 - 1 poste 7/20 spécialité piano
 - 1 poste à 4/20 spécialité théâtre
 - 1 poste à 4/20 spécialité trompette (heures déjà effectives en activité accessoires)
- Fermeture d'un poste d'assistant d'enseignement artistique spécialité guitare à 4.5/20. Ouverture d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à 7/20 à compter du 01/09/2012.
- Fermeture d'un poste d'assistant d'enseignement artistique spécialité piano à 12/20. Ouverture d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à 9/20 à compter du 01/09/2012.

Il est prévu de promouvoir un agent en interne qui est placé sur le tableau annuel d'avancement de grade.

- Fermeture d'un poste de technicien 35/35
- Ouverture d'un poste technicien principal 2^{ème} classe 35/35 à compter du 01/09/2012.

Après débat, notamment sur la réorganisation nécessaire de l'accueil en périscolaire du fait de l'augmentation des effectifs, mais aussi sur l'école de musique avec en son sein la création d'une section théâtre, l'ensemble des besoins en ressources humaines et l'avancement de grade sont acceptés à l'unanimité (5 abstentions).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Modifications des
statuts de la CCVM

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Madame le Maire indique que la CCVM a fortement soutenu l'action de la section locale du Club Vosgien avec l'acquisition de matériel mis à disposition et l'achat des fournitures de balisage des sentiers.

La CCVM est donc propriétaire de cet équipement.

Les statuts actuels ne sont pas conformes à l'action engagée, il convient donc de régulariser la situation en proposant une modification des statuts. Il est donc proposé d'ajouter au titre des compétences facultatives, dans le cadre des équipements sportifs, la compétence suivante :

« Soutien à la création, à l'aménagement et à l'entretien de sentiers de randonnée ».

Aussi lors du conseil communautaire du 21 juin, cette modification des statuts a été adoptée. Les conseils municipaux des 7 communes doivent délibérer dans le même sens et il vous est proposé d'adopter cette modification.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte la modification des statuts de la CCVM

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Fixation du prix
du bois :
Cessionnaires et
bois de chauffage

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juillet 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 juillet 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avait donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de fixer le prix du stère à 9 € pour les cessionnaires concernant les parcelles 20. 13. 14 au Haut des Places et la parcelle 9 au Vacquenat.

De même il est proposé de fixer à 45€ le prix du stère de bois de chauffage toutes essences confondues (hêtre, chêne et bois blanc) des parcelles 13 et 14.

Après débat, à la majorité, (5 voix contre) les tarifs proposés sont adoptés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Extraction du
domaine public
Rue de Gerbéviller

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juillet 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 juillet 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avait donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

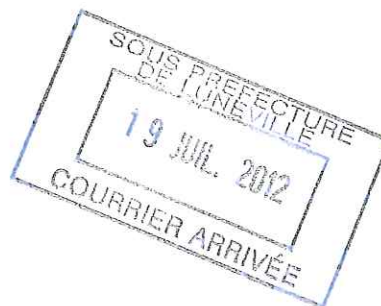
Madame le maire propose de délibérer sur l'extraction du domaine public de la parcelle située rue de Gerbéviller suivant les plans fournis en annexe.

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal,

- autorise le Maire à extraire du domaine public la parcelle de la rue de Gerbéviller et à signer tous les actes nécessaires à cette opération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Demande de
subvention pour
projet « Espace
Macaron »

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juillet 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 juillet 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Dans le cadre du projet global de réorganisation des services liés à l'action sociale, à la politique communale en direction de l'Enfance et la Jeunesse ainsi que sur la restructuration et la rénovation des bâtiments communaux accueillant les services:

- LAEP/Ludothèque
- Centre Médico Social
- Accueil périscolaire et de loisirs MACARON
- Médiathèque
- Crèche Bergamote
- Salle polyvalente du Rampeux

et suite aux avis des différentes commissions communales chargées de ces secteurs d'activités et l'avis favorable exprimé par le CAF 54, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter des subventions pour mener à bien cette réorganisation et restructuration auprès des partenaires institutionnels suivants :

- Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Conseil Régional de Lorraine
- CAF de Meurthe et Moselle
- Direction Régionale de Jeunesse et des Sports
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- L'Etat (DETR)
- Le dispositif européen LEADER
- Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Après débat, à la majorité (5 voix contre), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires institutionnels.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2012

Nombre
de conseillers en exercice 27
de présents 26
de votants 26

OBJET
Demande de
subvention au CG54
pour projet
« Espace Macaron »

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juillet 2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 juillet 2012

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,**

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Evelyne OUDIN - Nadine GALLOIS

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Bertrand DANIEL - Patrick GONTIER - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Avaient donné procuration : Madame Gaëlle BARBIER à Madame Françoise SIMON, Madame Caroline COULANGE à Monsieur Jacques BOURGUIGNON, Madame Martine CLAUSSE à Madame Anne Marie FARRUDJA, Monsieur Alain GUILLEMENOT à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Christian PILLER à Monsieur Hervé CHAMEROY

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Jean Marc HENRY pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Dans le cadre du projet global de réorganisation des services liés à l'action sociale, à la politique communale en direction des services à la population, ainsi que sur la restructuration et la rénovation des bâtiments communaux accueillant les services:

- LAEP/Ludothèque
- Centre Médico Social
- Accueil périscolaire et de loisirs MACARON
- Médiathèque
- Crèche Bergamote
- Salle polyvalente du Rampeux

et suite aux avis des différentes commissions communales chargées de ces secteurs d'activités, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le concours du Conseil Général de Meurthe et Moselle, afin d'optimiser les services structurants de proximité, d'aider à l'apprentissage des TIC et de lutter contre les discriminations sociales.

Après débat, à la majorité (5 voix contre), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires institutionnels.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne Marie FARRUDJA

